



Communiqué

Paris, le 17 décembre 2009

La restructuration de l'AP-HP doit être un modèle de réorganisation régionale et nationale

L'Assistance Publique-Hôpitaux de Paris constitue le fleuron de l'identité hospitalière de la France. C'est dire si son adaptation constitue un enjeu essentiel. Cette identité s'est forgée depuis cinquante ans avec les avancées médicales qu'ont portées ses praticiens et ses universitaires. Il convient maintenant, face à la nécessaire restructuration d'un ensemble hospitalier dont le budget annuel est de 6 Mds €, d'entendre et de répondre aux inquiétudes de la communauté médicale, scientifique et soignante qui la font exister aussi fortement.

Trois préalables sont nécessaires pour réformer et non pas détruire :

- Avoir une vision à dix ans au moins et faire définir par chacune des spécialités et activités, le profil de l'exercice médical à l'hôpital à l'échéance de 2020.
- Intégrer la restructuration dans celle plus globale de la distribution des soins en Ile-de-France en désignant clairement les filières de prises en charge.
- Formuler une stratégie médicale de haut niveau qui prendra en compte une gestion prévisionnelle des emplois et des compétences en lien avec l'Université et les organismes nationaux de la Recherche.

La prise en compte de ces préalables explique pourquoi un plan perçu comme seulement un "plan d'économie à la moyenne" mobilise légitimement autant de "protestataires" différents que réunit la défense d'un fleuron international.

L'ARS d'Ile-de-France va s'installer progressivement dans les mois qui viennent. Une grande partie des choix d'organisation de l'AP-HP va dépendre de son travail à l'échelle régionale. Cette réforme doit ouvrir un espace-temps pour définir une méthode, un calendrier et des objectifs nouveaux qui assureront un engagement

consensuel de la communauté de l'AP-HP à agir à partir des objectifs de santé publique et de recherche, dans une vision prospective qui ne soit pas celle de l'immédiateté de l'EPRD 2010.

Contact :

François Aubart

Président de la CMH

06 07 37 72 01